

# Le Serrissien

AVRIL 2017

N°98

## DOSSIER

### Aménagement : imaginer la ville de demain

#### ÉCONOMIE

Budget : pas d'augmentation  
d'impôts pour 2017 !

#### CADRE DE VIE

La Ville de Serris  
améliore votre quotidien

**L** Bougez votre été...  
à la plage !

Cet été,  
avec la Ville de  
Serris, partez à la  
plage **pour 1 euro.**

Page 18

**Serris**  
Val d'Europe

### PAPIERS D'IDENTITÉ :

#### ANTICIPEZ POUR PASSER DE BONNES VACANCES !

Les vacances d'été sont encore loin, mais pour être sûr d'avoir vos papiers d'identité à temps, n'hésitez pas à prendre rendez-vous dès à présent au 01 60 43 52 00 pour obtenir votre passeport ou votre carte d'identité.

Pour partir en vacances à l'étranger, il vous faut être titulaire, selon les pays, soit d'une carte nationale d'identité, soit d'un passeport en cours de validité.

**L'établissement de ces documents par la Préfecture demande un délai incompressible de 1 à 2 mois selon les périodes.**

De plus, nous vous rappelons que l'établissement des passeports et des cartes d'identité s'effectue à l'Hôtel de Ville, **uniquement sur rendez-vous**. Serris étant la seule commune du Val d'Europe à pouvoir réaliser les passeports, le nombre de demandes traitées par la commune est très important.

**Pour obtenir votre passeport ou votre carte d'identité à temps, n'hésitez pas à prendre rendez-vous dès à présent.** Nous vous conseillons également, de venir faire contrôler votre dossier à l'accueil de l'Hôtel de Ville avant votre rendez-vous pour être certain d'avoir toutes les pièces nécessaires lors de l'établissement de votre document.



### ATTENTION AU DÉMARCHAGE ABUSIF

Régulièrement, des sociétés s'autoproclament comme mandatées par la commune pour réaliser des opérations de démarchage commercial. La Ville de Serris ne cautionne en aucun cas les agissements des représentants de telles sociétés et déplore l'utilisation de l'image institutionnelle de la commune sans son accord. **En aucun cas, la municipalité n'autorise ce genre de démarchage en son nom.** Dans le cas contraire, la commune établirait à chaque fois une attestation officielle sur papier à en-tête de la mairie précisant clairement la mission confiée à la société et ses conditions d'exécution. **En l'absence d'un tel document, aucune entreprise ne peut se prévaloir d'être mandatée par la commune.** Si la Ville de Serris décidait de le faire pour une opération commerciale, elle l'annoncerait sur son site internet [www.serris.fr](http://www.serris.fr), sa page Facebook et via sa newsletter.

### BIENVENUE AUX NOUVEAUX ÉLUS

Benoît GUILLAUME et Carole LEGENDRE sont devenus Conseillers municipaux en remplacement de Karine PAULUS et de Géraldine JACQUET-ROLFE qui ont souhaité quitter leurs fonctions.



#### HÔTEL DE VILLE

2, Place Antoine Mauny - BP 15 - Serris  
77 706 Marne la Vallée Cedex 4  
Tél. 01 60 43 52 00 - Fax : 01 60 43 08 13

#### Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h 00 - 18 h 00

Mardi à vendredi : 9 h 00 - 12 h 00, 14 h 00 - 18 h 00

Samedi : 9 h 00 - 12 h 00 (état civil uniquement)

Courriel : [contact@serris.fr](mailto:contact@serris.fr)

Site internet : [www.serris.fr](http://www.serris.fr)

Retrouvez Serris sur 

[www.facebook.com/Ville.de.Serris](https://www.facebook.com/Ville.de.Serris)

#### POSTE DE POLICE MUNICIPALE

12, rue Émile Cloud - 77 700 Serris  
Tél. 01 60 43 27 15

Courriel : [police.municipale@serris.fr](mailto:police.municipale@serris.fr)

#### Horaires d'accueil du public :

Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

Du lundi au jeudi : 8 h 00 - 21 h 00

Vendredi : 8 h 00 - 23 h 00

Samedi : 11 h 00 - 23 h 00

Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

Du lundi au vendredi : 8 h 00 - 23 h 00

Samedi : 11 h 00 - 23 h 00

#### CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

2, boulevard Robert Thiboust - 77 700 Serris  
Tél. 01 60 43 66 81

Courriel : [s-technique@serris.fr](mailto:s-technique@serris.fr)

#### Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h 00 - 18 h 00

Mardi à vendredi : 9 h 00 - 12 h 00, 14 h 00 - 18 h 00

Directeur de la publication : Philippe DESCROUET, Maire de Serris.

Comité de rédaction : Luc CHEVALIER, Stéphanie PEREZ, Denis GAYAUDON, Virginie HOARAU, Loïc MINIER, Noura BELLILI, Anicet FABRIANO, Dominique BRUNEL, Servais YAHOUÉDÉOU, Henri PEREZ, Francis TSARAMANANA.

Secrétariat de rédaction : Service Communication : Fabrice RALLO, Nicolas HUMBERT, Katell HELLEGOUARCH, Céline GOUVARD. Photos : Service Communication, Fotolia.

Conception graphique : Service Communication.

Tirage : 4 500 ex. Dépôt légal : 2<sup>er</sup> trimestre 2017

Impression : L'Artesienne. Imprimé sur du papier norme PEFC. Certification Label Imprim'Vert 



**« Nous maintenons le meilleur niveau d'investissement possible... sans augmenter la fiscalité et en maîtrisant les dépenses de fonctionnement »**

fiscalité et en maîtrisant les dépenses de fonctionnement ainsi que l'évolution de la dette communale.

Dans une collectivité locale, le vote du budget constitue un temps fort, un grand défi de la démocratie dite « de proximité », car il est une sorte de feuille de route pendant laquelle toute une équipe de femmes et d'hommes va s'engager auprès de ses concitoyens. Il s'agit de se doter des moyens et de la capacité qui vont venir consolider nos efforts, pour, dans le respect de notre environnement et de ses habitants, casser une spirale de déclin national.

Nous avons la tâche, la mission de dynamiser, de développer et de mettre en œuvre des connaissances et des innovations dont on sait qu'au bout du compte ils favoriseront le « bien-être » collectif, le « vivre ensemble ».

Le dossier principal de ce journal est consacré au « logement » qui est au cœur de notre projet. L'urbanisme conditionne notre qualité de vie au quotidien : logement, équipements publics, déplacements, protection du patrimoine bâti ou naturel. Serris a toujours été une ville accueillante pour l'ensemble de ses concitoyens.

Enfin, vous prendrez connaissance d'une des nouveautés de l'année 2017 à destination de tous les Serrisiens : les vacances pour tous à 1 €.

Je félicite toutes celles et tous ceux qui, dans les commissions, dans les services, sur le terrain, dans le dialogue et la transparence, ont fait preuve d'imagination et de talent, pour bâtir ce budget, grâce à l'intelligence collective de tous. Je suis convaincu que ce budget nous engage aussi dans de nouvelles responsabilités, dans notre capacité à favoriser un nouveau modèle de solidarité.

**Mes chers concitoyens,**

Retraites, santé, chômage, entreprises, sécurité, travail, famille, moralisation, Europe : tels sont les thèmes qui auront retenu l'attention des Français au cours de cette « drôle de campagne ».

Je souhaite au prochain Président de faire preuve de lucidité et de bon sens sur l'état réel de notre pays. Il faudra en priorité, économiquement, sécuriser la France au niveau de sa dette en mettant à plat toutes nos finances. Ce n'est ni facile ni évident à exprimer, mais il le faudra sans ambages et sans détours, avec force et conviction.

C'est ce que nous faisons localement à Serris depuis 2014 et le dernier budget communal démontre notre capacité à gérer sainement les affaires de la cité.

Pour 2017, nous maintenons le meilleur niveau d'investissement possible pour améliorer votre cadre de vie et satisfaire votre exigence d'un service public de qualité ; sans augmenter la

**Philippe DESCROUET,**  
Maire de Serris - Vice-Président  
de Val d'Europe agglomération

**L'AGENDA DU MAIRE :  
MANIFESTATIONS/ÉVÉNEMENTS**

- Samedi 4 mars : Concert de Navii.
- Dimanche 5 mars : Rêve Party
- Samedi 11 mars : Journée portes ouvertes Les Chênes Vitrail.
- Dimanche 12 mars : Championnat de Zone A Cheerleading.
- Samedi 18 mars : Serris Running Challenge.
- Samedi 18 mars : Spectacle de Bérengère KRIEF.
- Mercredi 22 mars : Cérémonie de la Citoyenneté et de la remise de la carte électorale aux nouveaux majeurs.
- Jeudi 23 mars : Forum Emploi du Val d'Europe.
- Mardi 28 mars : 10 ans du Lycée Émilie du Châtelet.
- Mercredi 29 mars : Salon des Maires d'Île-de-France.
- Jeudi 30 mars : Remise des trophées du Grand Prix de la Presse Municipale.
- Dimanche 16 avril : Chasse aux œufs.
- Samedi 22 avril : Spectacle de Christelle CHOLET.

**RENDEZ-VOUS/RÉUNIONS**

- Lundi 27 février : Réunion transport lignes 50 et 54.
- Lundi 28 février : Commission de révision de la liste électorale.
- Mercredi 1<sup>er</sup> mars : Point mensuel EPA/Serris.
- Vendredi 3 mars : Réunion sur le local Eiffage.
- Lundi 6 mars : Conseil municipal.
- Jeudi 9 mars : Conseil communautaire VEA à Chessy.
- Lundi 13 mars : Réunion de travail sur le projet de résidence Séniors.
- Mardi 21 mars : Réunion avec le Directeur régional de la SAUR.
- Jeudi 23 mars : Réunion sur le Campus du Val d'Europe.
- Samedi 25 mars : Première assemblée plénière du Conseil Municipal des Enfants.
- Samedi 25 mars : Visite de l'extension du centre commercial.
- Lundi 27 mars : Conseil municipal.
- Jeudi 30 mars : Conseil communautaire VEA à Bailly-Romainvilliers.
- Mardi 18 avril : Réunion de présentation des résultats de l'étude scolaire EPA.
- Mercredi 19 avril : Point mensuel EPA/Serris.
- Jeudi 20 avril : Inauguration de la résidence « Le Belvédère ».

*Agenda non exhaustif.*

# SOMMAIRE



## **P. 5** SERRIS EN IMAGES

Retour en images sur la vie serrissienne

## **P. 7** DOSSIER

**Aménagement :**  
imaginer la ville de demain

## **P. 12** CULTURE

Ferme des Communes :  
une saison éclectique

## **P. 13** ASSOCIATIONS

L'école de Musique  
Serrissienne a 20 ans

## **P. 14** À L'HONNEUR

3<sup>e</sup> édition Forum « Mode  
d'accueil Petite Enfance »

Le Serrissien primé au Salon  
des Maires d'Ile-de-France

## **P. 16** À L'HONNEUR

2<sup>e</sup> édition du Serris Running  
Challenge

## **P. 17** COUP D'ŒIL

Du sport et du e-sport pour  
nos jeunes

## **P. 18** COUP D'ŒIL

Bougez votre été... à la plage !

## **P. 20** CADRE DE VIE

En coulisses avec le service  
accueil état civil

## **P. 25** CADRE DE VIE

Serris améliore votre quotidien

## **P. 24** ÉCONOMIE

Budget : pas d'augmentation  
d'impôts pour 2017 !

## **P. 28** ÉCONOMIE

L'extension du centre  
commercial enfin ouverte !

## **P. 29** ÉCONOMIE

Un prix  
pour la boulangerie Robac

Ils ont choisi Serris  
pour s'implanter

## **P. 30** DÉMOCRATIE LOCALE

Première séance plénière du  
Conseil Municipal des Enfants

## **P. 31** DÉMOCRATIE LOCALE

Tribunes

## **P. 32** LES + ET LES NEWS

Les événements à venir



1



2



3



Photo : Pascal REIGNOUX

Pascal 5



4

**1** Le 22 mars dernier, les élus de Serris recevaient une vingtaine de jeunes pour leur remettre leur carte d'électeur lors de la Cérémonie de la Citoyenneté. **2** L'affiche de la dernière Journée de la BD à Serris, dédicacée par les auteurs présents à cet événement, a été installée au service d'oncologie de l'Hôpital de Jossigny en présence du professeur LE FOL et de Dominique BRUNEL. Elle permettra d'apporter un peu de chaleur aux patients de ce service. **3** Le Pays de la Loire en féminine et la Ligue Ile-de-France Est chez les hommes ont remporté les interligues de handball organisées par le HBCVE. **4** Dimanche 5 mars avait lieu la première Rêve Party. Organisée par une vingtaine de jeunes de l'association Rocher d'Escalade du Val d'Europe, cette compétition proposait des challenges ludiques (yeux bandés, jetés ou sans les pieds par exemple) et avait pour but le financement de la location d'un minibus pour partir en excursion. **5** Serris a accueilli encore cette année le championnat de zone A de cheerleading organisé par l'ABCVE Dragons Cheerleading.



**1** Philippe DESCROUET et Valérie FICARA-BROSSARD, proviseur, ont trinqué pour fêter les 10 ans du lycée Émilie du Châtelet le mardi 28 mars dernier. **2** Le traditionnel forum de l'Emploi au Val d'Europe organisé par Val d'Europe agglomération a encore été un succès. **3 4** Pendant les vacances d'avril, les jeunes Serrisiens avaient à disposition de nombreuses activités, en plus des stages organisés par Serris ou Val d'Europe agglomération, le VEFC et le HBCVE ont proposé des stages sportifs de football et de handball.

## Concours photos: Serris en image

La ville de Serris organise un concours photo qui aura lieu à chaque parution du « Serrisien » et sur notre page Facebook « Ville. de. Serris ». Vous voulez participer ? Envoyez-nous à l'adresse [communication@serris.fr](mailto:communication@serris.fr) votre photo en pièce jointe (1 seule photo par concours), accompagnée de vos nom, prénom et numéro de téléphone, ainsi que de l'endroit où la photo a été prise. La photo devra être en couleurs ou en noir et blanc, faire au minimum 1 Mo et avoir été prise à Serris. Plus d'informations sur le site internet [www.serris.fr](http://www.serris.fr), rubrique actualités/informations. **Date limite d'envoi de votre cliché : mardi 6 juin 2017.**



Prix du jury : Ilan MEIMOUN



Prix du public : Jennifer CORIN



# Aménagement urbain : imaginer la ville de demain

*Serris change de visage. Autour du futur Parc urbain et du groupe scolaire Pierre PERRET, de nombreux projets de construction de logements s'inscrivent dans le nouvel élan impulsé par la mise en œuvre de la Phase IV de développement sur la ZAC du Pré de Claye.*

La volonté politique affichée par la municipalité, en lien avec Disney et l'EPA, est d'offrir à chacun de bonnes conditions de logement, challenge difficile à relever compte tenu du contexte actuel de crise du logement dans notre pays.

Cependant, l'équipe municipale concentre tous ses efforts pour mener une politique qui diversifie l'habitat, qui veille à préserver un équilibre entre logements sociaux et en accession, qui favorise la mixité sociale. Un seul objectif : améliorer le cadre de vie de chacun.

Pour attirer de nouveaux habitants, il est indispensable de créer des logements adaptés aux besoins de la population,

tant en matière de taille qu'en matière de type de loyer.

## **La ZAC du Pré de Claye : une situation privilégiée**

Situés en plein cœur du centre-ville, les futurs appartements occuperont un emplacement privilégié et seront proches de toutes les commodités, à deux pas des commerces, des professionnels de santé, des écoles, des bâtiments administratifs et culturels, de la gare RER...

**L'aménagement de la ZAC du Pré de Claye est, pour Serris, l'un des projets majeurs des années à venir.** Situé en plein cœur du Val d'Europe, ce

futur quartier représente une surface de plus de 70 hectares répartis entre Serris, Coupvray et Bailly-Romainvilliers, avec la plus grande partie sur notre commune.

La Ville de Serris, comme de nombreuses communes en Ile-de-France, devra savoir répondre à cette question pour les prochaines années : comment faire face à une croissance démographique due à l'arrivée importante de nouveaux habitants, à l'augmentation du prix de l'immobilier et des loyers du fait de la proximité de Paris, à la spatialisation de la commune, avec d'un côté le centre urbain et un bourg historique ?

**« Un seul objectif :  
améliorer le cadre  
de vie de chacun »**

# Un nouveau quartier : la ZAC du Pré de Claye

Ce quartier de 70 hectares est situé au Nord du boulevard circulaire, à l'Ouest de l'avenue Paul Séramy et à l'Est des quartiers d'habitation existants du Centre Urbain. Un quartier d'habitation, un quartier hôtelier et le futur parc du Centre urbain (14 hectares) sont programmés dans la ZAC du Pré de Claye. Ce quartier a principalement une vocation résidentielle, avec 1 700 à 1 900 nouveaux logements prévus, mais il a aussi une vocation

touristique. Le quartier hôtelier situé le long de la pénétrante Paul Séramy est en effet destiné à accueillir 2 000 chambres à l'horizon du futur troisième parc d'attractions Disney. La ZAC comprendra également des équipements publics (centre religieux catholique par exemple), des commerces et services de proximité. Leur construction sera échelonnée dans le temps et dans l'espace, afin d'assurer une cohérence et une continuité urbanistique.

Quatre nouveaux programmes sont déjà lancés dans la ZAC du Pré de Claye :

- Victoria Park
- Garden Alley
- un programme de 42 logements
- Le Domaine Régence

Ces quatre programmes se situent au sud de l'actuel parc du Centre Urbain et du groupe scolaire Pierre Perret.



## Victoria Park, par Legendre Immobilier 1



*Au dessus : vues des façades, entre les rues Magellan et Vasco de Gama.*

*En dessous : bel exemple d'architecture néo-haussmannienne en R+3, avec un premier étage marqué.*



Ce programme comprend 129 logements, dont 45 sociaux.

Sur un terrain de près de 8 000 m<sup>2</sup>, seront construits 8 437 m<sup>2</sup> de surface de plancher. Cela représente 10 logements de 5 pièces (10 T5), 22 T4, 54 T3, 39 T2 et 4 T1.

Afin de s'assurer de logements de qualité, basse consommation, les normes de constructions issues de la Réglementation Thermique 2012 (RT) ont été renforcées de 10 %.

### T5, T4, T3 ?

L'indication T1, T2, etc. indique la classifications d'un logement en type (T) d'appartement. Le chiffre indiqué après le T indique le nombre de pièces principales : salon, salle à manger et chambre. La cuisine et la salle de bains ne font pas partie des pièces principales. Par exemple, un appartement avec un salon, deux chambres et une salle de bains est un T3.

## 42 logements collectifs, par Interconstruction Ouest 2



*Vue des façades R+3 en style néo art déco depuis l'angle des rues de Navarre et Jacques Cartier.*

Ce programme, déjà commencé, est exclusivement constitué de logements sociaux en collectifs.

Sur un terrain de 1 686 m<sup>2</sup>, 2 780 m<sup>2</sup> de surface de plancher seront construites.

La répartition des logements est la suivante : 2 T5, 7 T4, 19 T3, 9 T2, 5 T1.

Les normes de constructions sont élevées, avec une RT 2012 – 20 %, ainsi qu'une certification Habitat et Environnement.

## Garden Alley, par Icade Promotion **3**



Cette opération représente 70 logements, dont 4 maisons de ville.

Au total, ce seront plus de 5 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher construit, pour une emprise foncière de 4 835 m<sup>2</sup>.

Les logements se répartissent (maisons de ville comprises) entre 2 T5+, 6 T5, 16 T4, 7 T4+, 8 T3+, 24 T3, 4 T2 et 3 T1.

Le projet est également certifié RT 2 012-10 % pour une meilleure qualité de vie.

### Loi SRU

La loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains (loi SRU) impose aux communes importantes de disposer d'au moins 25 % de logements sociaux.

Serris respecte scrupuleusement la loi.



**2** questions à Denis GAYAUDON Adjoint au Maire délégué à l'Aménagement et à l'Urbanisme opérationnel.

#### Comment l'urbanisme peut-il être au service de la mixité sociale ?

À Serris, rien ne permet aujourd'hui de différencier un immeuble neuf à vocation sociale d'un immeuble neuf destiné à l'accession à la propriété, tant architecturalement qu'en matière de

qualité de construction. Ils répondent tous les deux aux nouvelles normes de développement durable. C'est une constante que l'on a pu mesurer lorsque j'étais Maire et que l'actuel Maire, Philippe DESCROUET, poursuit également.

#### Quels sont les grands objectifs pour la ZAC du Pré de Claye ?

Le projet présenté par EPAFRANCE et validé par les élus de Serris intègre les enjeux stratégiques que nous avons exprimés : des logements diversifiés, un parc urbain majeur à l'échelle du Val d'Europe, l'accueil d'activités économiques pour maintenir l'équilibre emploi/habitat et des espaces

publics de grande qualité, intégrant des pistes cyclables et des emprises pour les transports en commun.

Le développement à terme d'une nouvelle zone hôtelière confirme l'attractivité de la station touristique du Val d'Europe en contribuant au développement économique futur de notre ville et à son nécessaire équilibre financier.

En matière de logements, la future ZAC viendra renforcer le parcours résidentiel offert aux Serrisais dans la commune en proposant des logements diversifiés, en locatif ou en accession.

## Le Domaine Régence, par Les Nouveaux Constructeurs 4



Cette opération de grande envergure, comporte 330 logements.

Les deux premiers Permis de Construire ont été déposés en décembre 2016 et viennent juste d'être accordés.

Sur une parcelle de près de 21 000 m<sup>2</sup>, cela représente déjà 16 300 m<sup>2</sup> de surface de plancher.

Un troisième Permis de Construire devrait être déposé cette année.



*Les constructions seront de type R+3 et avec quelques pavillons*

### RT-2012

La Réglementation Thermique 2012 (RT 2012) a pour but de fixer une limite maximale à la consommation énergétique des bâtiments neufs pour le chauffage, la ventilation, la climatisation, la production d'eau chaude sanitaire et l'éclairage.

## 76 logements collectifs, par Interconstruction Ouest A



Ce programme n'est pas situé dans la ZAC du Pré de Claye mais dans le quartier du Lac. Il est composé de 36 logements collectifs en accession libre et de 40 logements sociaux collectifs.

La superficie du terrain de ce programme est de 3 925 m<sup>2</sup> pour une surface de plancher de 4 981 m<sup>2</sup>.

La répartition des logements est la suivante : 5 T1, 25 T2, 24 T3, 17 T4 et 5 T5.

# Ferme des Communes : une saison éclectique



*La programmation des mois de février et de mars de la Ferme des Communes est significative de la diversité voulue par les élus de Serris : la pièce de théâtre classique « Poil de carotte », le concert de NAVII et le one woman show de Bérengère KRIEF. Une culture accessible à tous et pour tous les goûts !*

Le 23 février, la Ville de Serris avait ainsi invité les sixièmes (ainsi que quelques troisièmes) du collège Madeleine Renaud à la représentation de la pièce de théâtre classique « **Poil de Carotte** ». Après la représentation, les acteurs ont échangé avec les collégiens et répondu à leurs nombreuses questions. Après les classes de maternelle qui avaient assisté aux représentations du spectacle Nomi-Nomi, le 29 novembre dernier, **ce sont les collégiens qui ont profité d'un spectacle financé entièrement par la Ville**. Ces opérations répondent à la volonté des élus de Serris de permettre l'accès à

la culture aux plus nombreux, dès le plus jeune âge et de la manière la plus égalitaire possible.

Après le théâtre classique, place à la musique actuelle avec le concert de **NAVII** 4 mars. Cet auteur interprète, dont la chanson « J'écoute du Miles DAVIS » était diffusée entre cinq et dix fois par jour à la radio et qui a assuré les premières parties de Louane, Kendji Girac ou Christophe Maé, est venu en voisin, étant originaire de Crouy-sur-Ourcq. Le concert de Navii à Serris a enchanté ses fans mais aussi les néophytes qui ont découvert son album « Tout se donner », sorti en 2017.

Enfin, le 18 mars, la Ferme des Communes a eu le plaisir d'accueillir **Bérengère KRIEF**. La soirée a commencé de la plus belle des manières avec la première partie assurée par **Marine BAOUSSON** qui a déclenché une avalanche de rires : une belle découverte ! Bérengère, d'un naturel déconcertant, a ensuite repris le flambeau avec charme, finesse et humour. Elle ose, elle balance, elle décoiffe ! Fraîches, naturelles, et « punchies », Marine et Bérengère ont apporté une vraie bouffée d'oxygène à une salle comble.

# L'École de Musique Serrissienne a 20 ans

*L'École de Musique Serrissienne fête ses 20 ans cette année. La Présidente de l'association, Nathalie EVEN, nous parle de cette association qui rythme la vie de la commune et arrive à l'âge de raison.*

## Comment est née l'association ?

L'École de Musique Serrissienne (EMS) a été créée en 1997 par des parents d'élèves, suite à la cessation d'activité des Familles Rurales qui s'occupaient jusque-là des cours de musique. L'école, située salle des Moissons, n'avait que deux petites salles de cours. Fabienne SANGARÉ en a été la première Présidente avant que Patrick BENARD, en tant que Président et sa femme Odile en tant que Secrétaire ne prennent la suite. Ghislaine MÉLONIO y a aussi exercé les fonctions de Secrétaire jusqu'à la rentrée 2016.

## Quel a été le « grand moment » de l'association en 20 ans d'existence ?

Le moment qui a marqué ces 20 ans est l'ouverture de la Ferme des Communes en 2005. Nos locaux étaient trop petits pour les cours de groupes. Notre installation dans le centre culturel et le soutien de la municipalité nous ont permis de nous développer et d'acquérir du matériel de sonorisation et un instrumentarium varié.

## Quelles ont été les principales évolutions de l'école pendant cette période ?

En 1997, il y avait peu d'élèves et seulement trois ou quatre professeurs qui dispensaient des cours de piano,

saxophone, violon, batterie et guitare. Aujourd'hui, 11 professeurs, tous diplômés d'État ou d'écoles internationales, enseignent à environ 130 élèves des cours de flûte traversière, violoncelle, ensemble instrumental, basse, chant, guitare électrique, ateliers, formation musicale actuelle.



Les auditions d'élèves autrefois données dans une salle municipale sont aujourd'hui de véritables concerts, régis par les techniciens professionnels de la salle Alfred De Musset. Le concert annuel des professeurs, proposé depuis neuf ans à la population, permet à l'EMS de s'impliquer dans la saison culturelle de la ville.

En 20 ans, les partenariats se sont multipliés. Dans le passé, les groupes de l'EMS ont plusieurs fois joué à la fête de la musique, aux fêtes des écoles et aux vœux du Maire. Aujourd'hui, nous partageons de nombreux projets avec d'autres structures culturelles ou

sociales : Réseau des médiathèques, File7, Val d'Europe agglomération, maison de retraite, domaine des Saules... L'EMS remplit pleinement sa mission de « sortir de ses murs ». Nous avons aussi créé un partenariat avec l'association ACthéâtre pour les concerts des professeurs et aimerions nous tourner vers les associations d'art plastique pour créer nos décors de concert ou les associations de danse pour mettre en place une « comédie musicale ».

## Quels sont vos projets à court terme, moyen et long terme ?

Dès la rentrée 2017, nous proposerons des cours de musique ancienne avec l'ouverture de classes de flûte à bec et théorbe ainsi que la création d'une batucada (percussions brésiliennes). Avec ce troisième pôle d'enseignement, l'école de musique élargira son service à la population en proposant de la musique ancienne, de la musique classique et de la musique actuelle. Enfin, nous espérons, dans les trois ans à venir, ouvrir une section cuivre et ainsi créer notre orchestre symphonique !

À plus long terme et selon l'évolution des politiques de regroupements des établissements d'enseignements culturels, l'école de musique pourrait rayonner sur un plus vaste territoire et multiplier ses actions en partenariat.

# Mode d'accueil Petite Enfance : répondre aux attentes des parents

*Virginie HOARAU, Adjointe au Maire et le service Petite Enfance de la Ville ont eu le plaisir d'organiser le troisième forum consacré aux modes d'accueil des 0-3 ans à Serris, le samedi 18 mars dernier.*

L'objectif de cette matinée était d'informer les familles sur les modes d'accueil de la Petite enfance à Serris et de les présenter : accueil collectif (régulier, occasionnel), accueil familial, dans le domaine public et privé.

Cette année, une nouveauté a fait son apparition : la Ville de Serris s'est en effet dotée d'un RAM communal. L'objectif de cette nouvelle structure à destination des parents et des assistants maternels : offrir un meilleur service de proximité et simplifier les démarches des familles en matière de mode d'accueil des enfants. Cette matinée, organisée en collaboration avec la CAF et Pôle Emploi, a donc réuni tous les acteurs de la ville qui agissent quotidiennement au côté des enfants : des assistantes maternelles, des professionnels de la crèche d'entreprise Kids'n'Club, l'association la Courte Échelle, une employée familiale, un parent employeur, la responsable de la crèche communale du Carrousel des bébés, des auxiliaires de puériculture et Géraldine BEUCHER, la future responsable du RAM communal.

La politique municipale concernant l'accueil des tout-petits cherche à répondre au mieux aux attentes des familles serrissiennes. Les élus de la commune savent pertinemment que la population de notre ville augmentera plus vite que la capacité à créer des places d'accueil. Pas étonnant avec une moyenne d'âge de 33 ans à Serris !



## Le Serrissien primé au Salon des Maires d'Île de France

Serris a remporté le prix de la direction artistique dans la catégorie « Villes de 5000 à 10 000 habitants » lors du Grand Prix de la presse municipale pour le journal « Le Serrissien ».

Philippe DESCROUET, Maire de Serris et toute l'équipe du service communication de la Ville ont reçu cette distinction, jeudi 30 mars, lors du Salon des Maires d'Île-de-France.

Le Grand Prix de la presse municipale récompense les meilleurs magazines, bulletins municipaux et guides des collectivités d'Île-de-France. Il a été créé pour mettre en lumière des publications municipales exemplaires, tant sur la forme, le fond que sur les efforts fournis en termes de développement durable.



## L'île aux Enfants décore la boulangerie ROBAC



Pendant plusieurs mardis, lors du temps périscolaire, une quinzaine d'enfants du CP au CM2 ont créé des objets de décoration (dessins, couronne, pots, etc.) sur le thème de Pâques. Afin de valoriser le travail de ces enfants, Lucie, animatrice à l'île aux Enfants, a contacté M<sup>me</sup> ROBAC pour que ces objets servent à décorer la boulangerie du Bourg.



Après avoir sélectionné les objets qui seront exposés, les enfants se sont rendus à la boulangerie pour voir leurs réalisations mises en place.

Un bon moyen de profiter des gourmandises de la boulangerie et d'admirer les œuvres des enfants.



# Serris Running Challenge : ils courent, ils courent...

*Après le succès de la première édition, Henri PEREZ, Conseiller Municipal délégué au Sport a décidé de reconduire le Serris Running Challenge avec toujours la même formule : échauffement, course, étirements et collation. Cette année, vélos, chiens ou poussettes étaient également les bienvenus.*

Le samedi 18 mars dernier, malgré le froid ambiant, une cinquantaine de Serrisssiens âgés de 3 à 75 ans s'étaient donné rendez-vous au gymnase Éric Tabarly pour participer à cet événement sportif convivial, que ce soit en courant, à vélo ou en étant relié à son chien.

Après avoir été accueillis par le Maire de Serris, Philippe DESCROUET et Henri PEREZ, les participants ont effectué une séance d'échauffements menée par les animateurs sportifs du service « Vie Locale ». Une séance nécessaire pour que tous soient bien prêts à courir sous la pluie fine qui avait décidé de tomber ce samedi. Deux groupes se sont ainsi élancés, encadrés par les animateurs sportifs et de nombreux élus de la Ville :



le premier, composé principalement de parents et d'enfants a couru autour du lac des Gassets tandis que le second est parti parcourir les deux autres tracés de 3 et 5 km. Après une ou plusieurs

boucles selon leur niveau, les participants sont revenus au gymnase : après avoir récupéré leur temps de références, ils ont pu effectuer une séance d'étirements et profiter d'un buffet énergétique offert par la Ville.

Le Serris Running Challenge a réussi son objectif : une bonne séance d'initiation pour ceux qui souhaitent débiter le running et une découverte de nouveaux tracés pour les coureurs plus confirmés. Philippe DESCROUET et Henri PEREZ ont d'ailleurs annoncé que les éducateurs sportifs proposeront aux Serrisssiens, de venir courir avec eux une fois par mois, le samedi matin, dans une version « allégée » du Serris Running Challenge.



## Du sport & du e-sport pour nos jeunes

**L**e stage sport & e-sport organisé par la Ville de Serris lors des vacances d'avril était complet avec 24 garçons et filles, âgées de 10 à 14 ans.

Ce stage Planète Sport mêlait la pratique du sport sur console et sur un terrain. Pendant que certains s'affrontaient sur différents jeux consoles le matin, leurs camarades s'exerçaient au basket, au tennis de table, au foot, etc. L'après-midi, les participants permutaient les activités pour ainsi peut-être « prendre leur revanche » sur un parquet ou grâce à un paddle. Un beau succès pour ce stage d'avril !





# Bougez votre été... à la plage pour 1 euro !

*Une baguette, un pain au chocolat ou un café : voilà ce qu'on achète habituellement avec une pièce d'un euro. À Serris, l'été prochain, avec un euro, on pourra s'offrir une journée à la mer ou au lac, pique-nique compris.*

Pour l'été 2017, en plus de l'opération « Bougez votre été », la Ville de Serris met en œuvre une politique ouverte au plus grand nombre afin d'offrir des animations de qualité à ceux qui n'ont pas la chance de partir en vacances.

Philippe DESCROUET, Maire de Serris, a souhaité le lancement de l'opération « Vacances pour tous » sur le modèle de la Ville de Montereau-Fault-Yonnes et qui, cet été, permettra à presque 500 habitants de la commune de profiter d'une journée à la mer ou au lac pour 1 € (transport et repas compris).

**« Offrir à tous les habitants, pour un prix très accessible, une ouverture sur la mer. »**

Cette opération offrira aux Serrisiens bien plus qu'une escapade estivale. Réunissant tous les âges et toutes les populations, ce sera un formidable vecteur de mixité et de rencontres qui viendra compléter les activités d'été de la municipalité en partageant la philosophie : **offrir à tous les habitants, pour un prix très accessible, une ouverture sur la mer.**

Afin de permettre à tous de profiter d'une journée de vacances en bord de mer ou de lac, le programme « Vacances pour tous » a été conçu autour de la garantie d'un prix fixe, bas et tout compris : 1 euro en échange duquel sont

fournis un panier-repas et le transport aller-retour vers la destination choisie.

Ce prix, rendu possible grâce au financement de la ville et au concours de Transdev et Api, est volontairement le même pour tous, sans distinction d'âge ou de revenus, car les « Vacances pour tous » répondent à une politique de mixité sociale et de création de lien intergénérationnel.

La crise frappe durement notre pays. Compte tenu de sa sociologie, Serris n'est pas épargnée par celle-ci et souffre, comme de nombreuses communes en France, du chômage et des inégalités sociales. Il est normal, malgré des dotations de l'État en baisse, de consacrer

tous nos efforts afin de permettre aux plus modestes de bénéficier d'un été vivant et animé en favorisant le vivre ensemble par des opérations accessibles.

Appropriiez-vous complètement ces voyages qui seront le cadre de bien des rencontres et des découvertes, notamment avec les bords de mer pour certains qui n'ont jamais eu l'occasion de s'y rendre.



## 5 destinations pour 2017

- **Dimanche 9 juillet 2017 : Le Touquet-Paris-Plage**
- **Mercredi 12 juillet 2017 : Cabourg**
- **Mercredi 19 juillet 2017 : Étretat**
- **Dimanche 23 juillet 2017 : Ouistreham Riva-Bella**
- **Mercredi 26 juillet 2017 : Villers-sur-mer**

Le transport s'effectuera en autocar.

**Les départs s'effectueront devant le poste de la Police Municipale et devant le parvis de l'Hôtel de Ville.**

## Comment s'inscrire ?

Se munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, d'un livret de famille (selon la composition du foyer), s'acquitter d'1 € par participant et signer le formulaire d'inscription. Chaque usager s'inscrit pour une destination, toutefois si le nombre de participants ne permet pas d'organiser la sortie, une autre solution leur sera présentée.

Chaque usager a la possibilité de s'inscrire sur liste d'attente pour des destinations supplémentaires. Il sera contacté par nos services uniquement si son inscription est confirmée.

En cas d'absence, toute personne inscrite ne prévenant pas le service Vie Locale par écrit deux jours avant la sortie, ou ne présentant pas un certificat médical au cours de la semaine qui suit, se verra facturer le prix de revient par personne inscrite.

**Les inscriptions auront lieu, de 9 h 00 à 12 h 00, à l'Hôtel de Ville de Serris, les :**

- **samedi 20 mai ;**
- **mercredi 24 mai;**
- **samedi 27 mai;**
- **mercredi 31 mai;**
- **samedi 3 juin.**

### Les objectifs à retenir :

- Ouvrir l'horizon culturel des habitants de Serris.
- Favoriser l'accès aux loisirs pour le plus grand nombre.
- Favoriser la mixité sociale.
- Développer les liens intergénérationnels et familiaux.
- Mettre en place des journées pour associer un large public : familles serrisiennes, jeunes, personnes âgées et personnel communal.

### Pour 1 €, le voyage comprend :

- Le transport en bus grand tourisme (durée du trajet en moyenne 3 h 00).
- Le déjeuner sous forme de panier pique-nique.
- Des parasols et des jeux de plages sont prêtés.

Vous n'aurez qu'à emporter votre maillot de bain, votre serviette, éventuellement un goûter et un en-cas pour le trajet du retour.

### Vous avez de 12 à 17 ans et vous souhaitez aller à la mer sans vos parents ?

Le service Vie Locale propose à une quinzaine de jeunes de les accompagner lors de la sortie à Villers-sur-mer, le mercredi 26 juillet.

Plus de renseignements auprès de Malika : [m.ho@serris.fr](mailto:m.ho@serris.fr).



## En coulisses avec L'accueil état civil

*Au service population et social, deux équipes sont au cœur de la relation usager/administration : l'accueil, qui vous renseigne et vous oriente vers les différents services de la Ville et l'état civil, qui vous délivre les documents et actes officiels et organise les élections.*

L'accueil état civil est au cœur de l'actualité. D'une part, depuis le 28 février, Serris est l'une des 31 communes de Seine-et-Marne qui devient compétente pour la délivrance des nouvelles cartes nationales d'identité, car déjà équipée de deux stations pour les passeports biométriques.

D'autre part, ce début d'année 2017 est marqué par l'arrivée de deux élections majeures (élections présidentielles, les dimanches 23 avril et 7 mai, et élections législatives, les dimanches 11 et 18 juin). Le service a la charge d'organiser ces scrutins sur la Ville et de centraliser le matériel pour le canton de Serris.

Une actualité riche qui s'ajoute au quotidien du service.

Les agents d'accueil, premiers interlocuteurs du public, ont un rôle clé en matière de qualité et d'efficacité de service. Ils fournissent une information adaptée à chacun, en vous renseignant sur les services de la ville, en vous orientant vers les interlocuteurs recherchés, mais aussi en vous apportant un premier niveau d'information pour vos démarches.

Les officiers d'état civil, eux, vous délivrent les actes et documents officiels qui marquent les différentes étapes de votre vie. Ils procèdent également à la

mise à jour de ces actes par apposition de mentions et en délivrent des copies et des extraits aux requérants habilités. Le service est également en charge de la délivrance d'un certain nombre de documents officiels et de plusieurs démarches.

**Le Chiffre :**

# 1546

C'est le nombre de passeports délivrés par la Ville en 2016.



### Accueillir et orienter le public

Florence et Lucia, agents d'accueil, sont le premier maillon de la relation usagers/administration : ce sont elles qui donnent « la première impression » qu'on se fait de la Ville. Tous les jours, elles répondent et orientent en moyenne une centaine de personnes en assurant l'accueil physique et téléphonique. Être agent d'accueil nécessite des compétences bien particulières allant de la disponibilité à une très bonne connaissance générale de tous les services municipaux.

### Délivrer les actes et documents officiels de toute une vie

Aurélie, Stéphanie et Olivier, officiers d'état civil, actent les moments clés de vos vies : naissances et reconnaissances, mariages, baptêmes, décès, etc.

L'an dernier, 170 actes ont été établis.

L'état civil délivre également les cartes nationales d'identité (CNI) et les passeports biométriques. L'an dernier, le service a délivré 1 546 passeports et 596 CNI.

La CNI et le passeport ne sont pas les seuls documents officiels délivrés par l'état civil, qui est aussi en charge des livrets de famille, des attestations d'accueil, des copies certifiées conformes, des légalisations de signature, etc.

Enfin, le service s'occupe du recensement militaire, des médailles du travail et de la famille, de la gestion du cimetière, des ventes de concession et de l'organisation des élections.



### Organiser les élections pour le canton de Serris

Le service état civil est en charge des inscriptions électorales : réception et enregistrement des inscriptions sur les listes électorales (reçues jusqu'au 31 décembre ou après si elles relèvent des articles L30 et L34 du code électoral) ainsi que des radiations (demandes INSEE, décès, etc.), organisation des commissions de révision de la liste électorale, envoi des 4 500 cartes électorales, enregistrement des procurations établies au commissariat ou au tribunal, mise en place des panneaux électoraux et organisation des bureaux de vote (installation, liste d'émargement, etc.). Enfin, le service participe à la tenue des bureaux de vote le jour du scrutin et centralise les résultats de la commune...

Il organise en parallèle les élections du canton de Serris (composé de 24 communes) : réception et distribution du matériel électoral (enveloppes de vote, enveloppes de centaine, bulletins, etc.).



# La Ville de Serris améliore votre quotidien

*Retour sur les travaux qui se sont déroulés sur la commune.*

## Serris se pare de fleurs **pour les beaux jours**

Élagage, fleuraison, plantation, les Services Techniques de la Ville continuent à œuvrer pour que notre commune soit la plus belle possible à l'arrivée des beaux jours.



## Une voie **dédiée aux bus**

Les travaux d'aménagement destinés à fluidifier la circulation des bus cours du Danube et rue Bleue sont achevés. Une nouvelle voie centrale dédiée aux bus avec signalisation spécifique leur a été créée.

L'ancienne voie de circulation réservée aux bus a été rendue accessible à tous les autres types de véhicules.



## Le panneau **Stop** est revenu

Lors des travaux menés par l'EPA pour ouvrir la rue de Magellan (la rue qui conduit au groupe scolaire Pierre Perret), le panneau « stop » situé cours du Tage, (à l'intersection des rues Marco Polo et Magellan) avait été supprimé, et si le marquage au sol avait été conservé, il était trop en retrait.

Afin d'éviter que des accidents ne surviennent, qui plus est dans un secteur proche d'une école, les élus de Serris sont intervenus à de nombreuses occasions auprès de l'EPA pour que ce panneau « Stop » soit remis en place le plus rapidement possible et que le marquage au sol soit refait comme avant les travaux de voirie. L'équipe municipale a eu enfin gain de cause comme en attestent les photos prises par nos services.

C'était une demande de nombreux Serrisais, qui seront satisfaits d'avoir été entendus.



## Terre-plein central cours de la Garonne

Les travaux de réduction du terre-plein central cours de la Garonne, dans sa partie comprise entre la rue Marco Polo et la rue de Navarre ont été effectués pendant les vacances d'avril.

La circulation des bus et le stationnement sont maintenant plus aisés sur cette voie.



## Des arbres et un nouveau parvis **pour Pierre Perret**

Des arbres ont été plantés sur le parvis du 5<sup>e</sup> groupe scolaire de Serris afin d'embellir les abords de cette belle école et ainsi rappeler la chanson de Pierre Perret : « l'arbre si beau ».



Le lundi 6 mars, Philippe DESCROUET et Jude FABRIANO, Maire Adjoint aux travaux, avaient une réunion de chantier afin de choisir les revêtements qui remplaceront ceux de la place de l'école Pierre Perret. En effet, les élus de Serris ont refusé la réception du parvis mis en place compte tenu de sa mauvaise qualité. Le nouveau parvis sera réalisé pendant les vacances scolaires de cet été.



# Budget : pas d'augmentation d'impôts pour 2017 !

Le lundi 27 mars, les élus de Serris ont voté le budget 2017 de la commune. Comme il l'avait promis l'an dernier, Philippe DESCROUET, Maire de Serris, a présenté un budget 2017 sans augmentation des taux locaux d'imposition.

Le Budget Primitif 2017 a été construit en poursuivant les actions politiques présentées en mars 2014 et qui se réalisent progressivement. Il marque l'ambition des élus de poursuivre la construction d'un « Serris pour tous » et confirme leur objectif de faire de la commune une ville moderne et respectueuse de son identité, réconciliant l'urbain avec l'humain pour préserver la mixité sociale et l'harmonie entre ses différents quartiers avec une sécurité renforcée.

### 3 chiffres à retenir :

- 15,6 millions d'euros de recettes de fonctionnement ;
- 14,8 millions d'euros de dépenses de fonctionnement ;
- 6,17 millions d'euros en dépenses d'investissement.

### De nouvelles actions pour 2017 sont à noter telles que :

- La mise en place du **RAM communal** ;
- Le démarrage des actions du **Conseil Municipal des Enfants et du Conseil des Aînés** ;
- L'opération « **Bougez votre été... à la plage** » à 1 euro au profit des Serrisais ;
- De nouvelles **actions culturelles** ;
- La réalisation du **parcours de santé et des petits équipements sportifs urbains** ;

### Dans le cadre de ce budget, un programme ambitieux d'investissements a été prévu :

- Dans le cadre de la réflexion communale sur la nécessité de compléter les besoins en équipement pour la population, le Conseil Municipal confirme son intention de réaliser un **équipement public pouvant accueillir une école de danse**.
- Afin de maîtriser les besoins en équipement des habitants du quartier et des futurs arrivants un **local commercial de 195 m<sup>2</sup>, situé cours de l'Elbe** a été acquis en 2016. Ses travaux d'aménagement seront réalisés dernier trimestre 2017.
- Les travaux de réfection de **l'éclairage public**, démarrés fin 2016, s'achèveront fin du premier semestre 2017. Ils concernent le Bourg et le Centre Urbain. Par ailleurs, la modernisation de l'éclairage public va se poursuivre pendant la durée du mandat.
- La poursuite du **programme d'acquisition de terrains** et de locaux commerciaux, afin de garder la maîtrise foncière, quand cela s'avère nécessaire. Deux terrains seront achetés, l'un proche de la Ferme des Communes, destiné à construire une **structure multigénérationnelle et l'école de danse**, l'autre, route de Provins, en vue de mettre en place **les jardins familiaux**.

- Le programme de **vidéo protection** (constitué d'une cinquantaine de caméras) débutera au dernier trimestre 2017, dès lors que la fibre communale dédiée sera installée sur la ville, pour bénéficier de la technologie la plus moderne. La sécurité publique demeure une des priorités du mandat comme l'a prouvé la constitution d'une équipe complète de policiers municipaux avec le recrutement d'agents supplémentaires les années précédentes. **L'aménagement des locaux de la Police Municipale** est également prévu pour 2017.
- La rénovation de certaines voiries ainsi que la **réfection des parkings de Saria et de la Maison communale des 4 Saisons** ont été budgétisées.

Ces orientations, et notamment le programme d'investissement ambitieux au service de la qualité de vie des Serrisais, seront financés sans augmentation des taux de fiscalité directe locale.

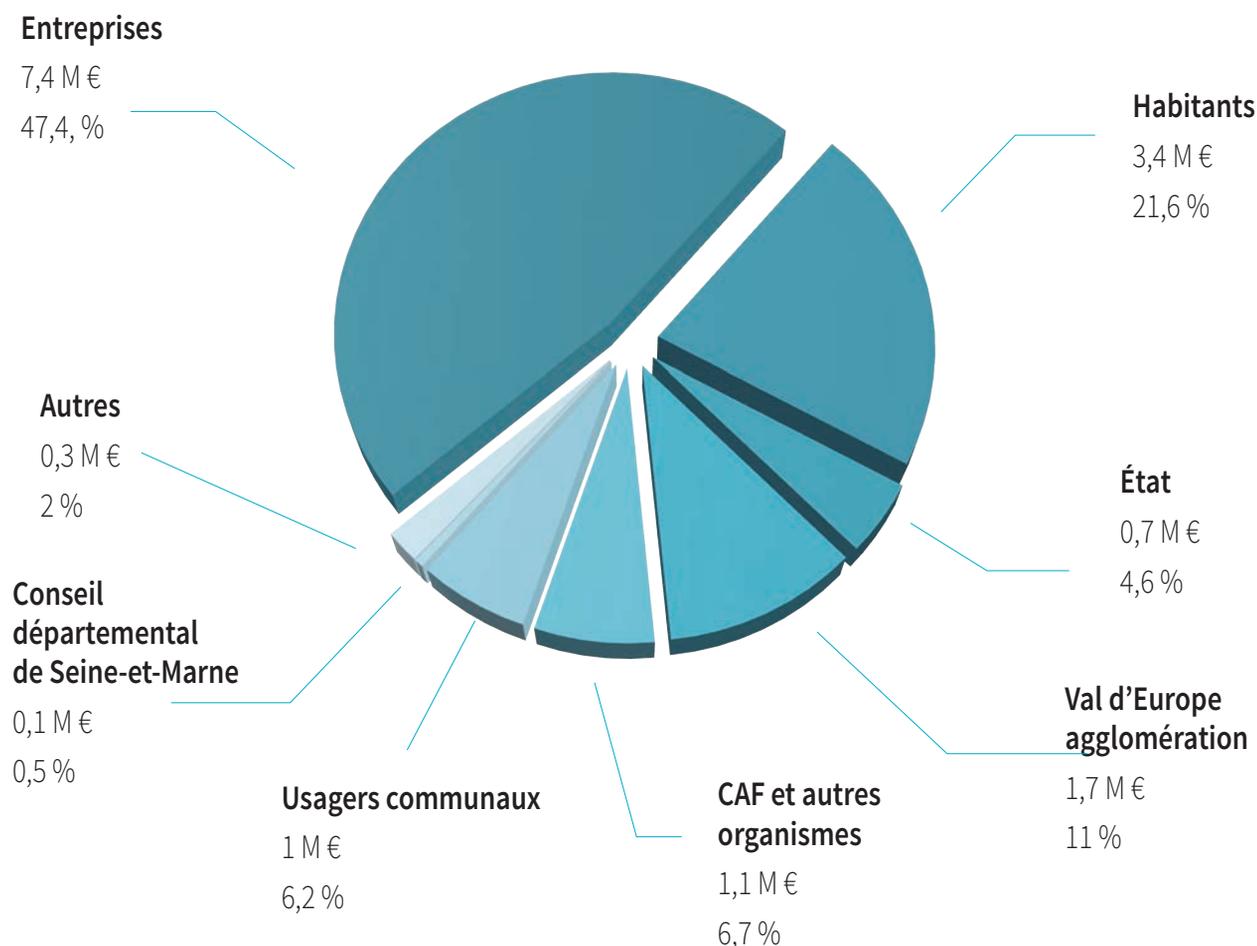
Toutes ces orientations s'inscrivent dans l'optimisation, la rationalisation et la modernisation des dépenses communales tout en exigeant un développement harmonieux et durable de nos partenaires. Chaque euro dépensé doit être un euro utile au service des Serrisais au moment où la concurrence des territoires est de plus en plus forte et où le désengagement de l'État se poursuit.

# D'où viennent les recettes de la Ville ?

Recettes de  
fonctionnement

# 15,6

Millions d'euros



## Les Chiffres :

# 138 000 €

Montant de la baisse de la Dotation Générale de Fonctionnement versée par l'État à la commune entre 2016 et 2017.

# 77 %

des recettes fiscales de Serris proviennent des entreprises contre 23 % pour les habitants.

# 595 000 €

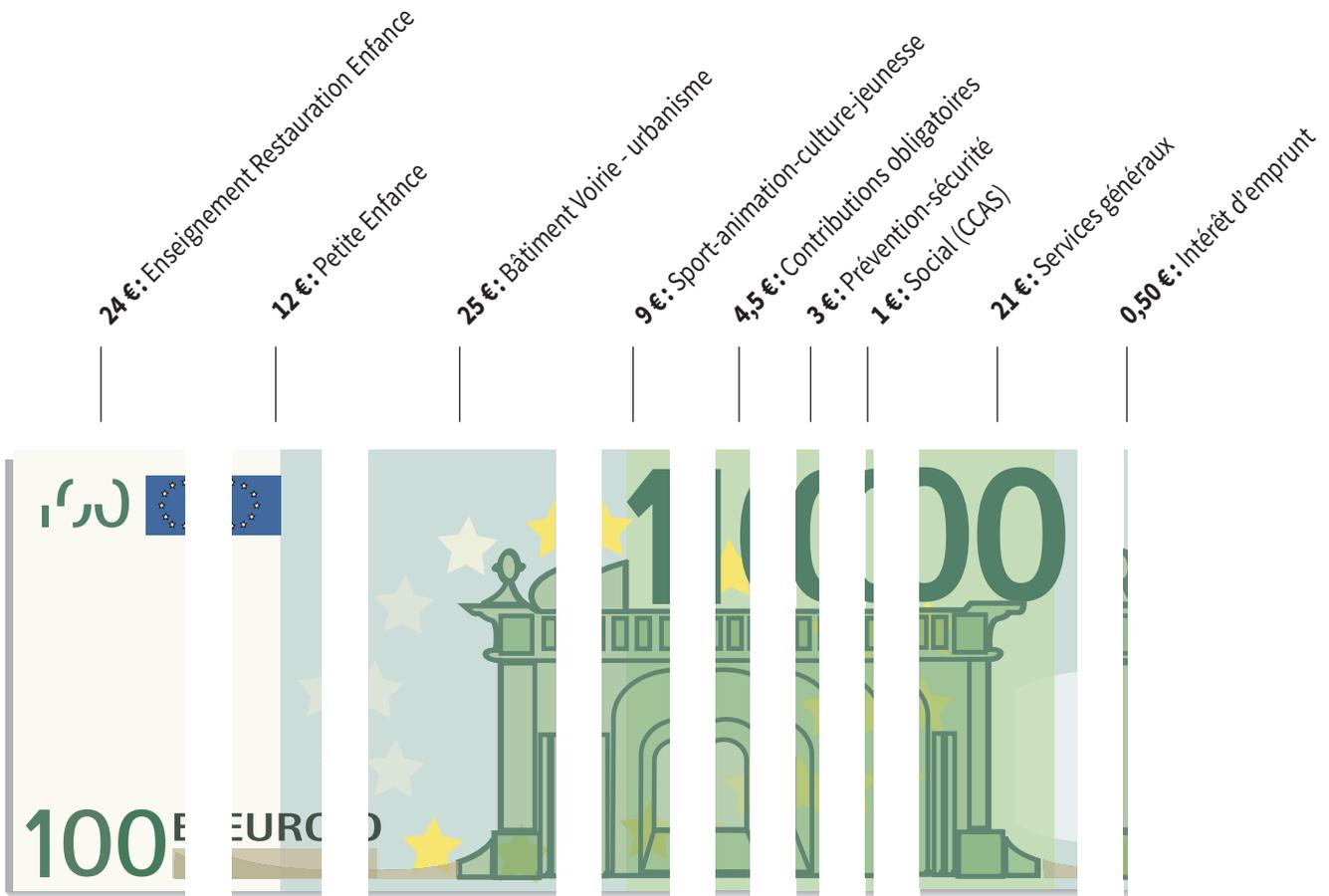
Produit supplémentaire de taxe locale en 2017, lié aux nouvelles installations sur la commune.

# Pour 100 € dépensés la Ville consacre

Dépenses de  
fonctionnement

**14,8**

Millions d'euros



## Les Chiffres :

**425 €**

Niveau d'endettement par habitant à Serris  
contre 1 015 € en moyenne  
pour des villes de 5000 à 10 000 habitants.

**120 000 €**

Montant supplémentaire consacré  
cette année à la Vie Locale  
(jeunesse, culture, sport et animation)

**480 000 €**

Montant supplémentaire consacré  
cette année à la Petite Enfance,  
l'Enfance et l'Enseignement

**6,1**  
Millions d'euros

Dépenses  
d'investissement

ÉCONOMIE

# Les principales opérations d'investissement pour 2017



Éclairage public :  
1 410 000 €

Achat terrains et local commercial :  
1 204 000 €



Programme de rénovation de voirie :  
400 000 €



Remplacement  
matériels et mobiliers :  
372 000 €



Construction RAM communal : 350 000 €



Vidéoprotection :  
350 000 €



Travaux local associatif  
(coque Eiffage):  
186 000 €



Travaux d'entretien  
des bâtiments : 500 000 €



Déploiement  
de la fibre vidéo  
protection et  
développement  
numérique : 400 000 €



Aménagement  
des locaux de la  
Police Municipale :  
100 000 €



Achat Triangle route de Provins -  
projet jardins familiaux : 900 000 €



# L'extension du centre commercial **enfin ouverte !**

*Le 12 avril dernier, l'extension du centre commercial Val d'Europe a enfin ouvert ses portes. De très nombreux visiteurs se sont rués dès l'ouverture pour découvrir les nouvelles enseignes. Seule déception pour les visiteurs, ils devront encore attendre un peu pour Primark qui n'ouvrira que cet été.*

L'extension du centre commercial était attendue par de très nombreuses personnes, il suffit de voir le nombre de vues qu'ont atteint nos publications Facebook à ce sujet : plus de 240 partages pour chacune de nos publications avec des photos du centre commercial et plus de 35 800 personnes atteintes : du jamais vu ! Mais cela n'est pas étonnant quand on sait que le centre commercial attire chaque année environ 16 millions de visiteurs. Les 7 000 m<sup>2</sup> de surface de l'extension devraient d'ailleurs lui permettre de rejoindre le top 3 des centres commerciaux franciliens !

Les premiers visiteurs apprécient les nouvelles enseignes mais également la qualité architecturale de cette extension

avec la place de 2400 m<sup>2</sup> et les 6 200 leds qui ornent la verrière déjà majestueuse à elle seule avec ses 24 mètres de hauteur.

Cette extension est aussi importante d'un point de vue économique pour

la commune car elle générera des ressources financières supplémentaires indispensables au bon développement de la Ville, sans compter le millier d'emplois créé.

## **Voici la liste des nouvelles enseignes :**

- Primark
- Uniqlo
- JD Sport
- Nike factory Store
- Springfield
- Lola Jones
- What for
- Havaianas
- Kickers
- O bag
- Lipault
- NYX
- Lush
- Sabon
- Rituals
- L'Ecluse
- La Cantine libanaise
- It restaurant
- Alcie Delice
- Mon chou
- Ben & Jerry's
- Grom
- Gagao
- Illy
- Kusmi Tea
- Zing Pop Culture

**Plus d'infos :** [www.club-onlyyou.com/Val-d-Europe](http://www.club-onlyyou.com/Val-d-Europe)

## La meilleure tartelette au citron de la région-capitale est à Serris

La boulangerie ROBAC est habituée des récompenses ; elle a déjà été primée dans différents concours pour sa baguette, son pain, son croissant, son éclair au chocolat et sa tarte aux pommes.

La boulangerie située route de Meaux dans le Bourg de Serris vient d'être à nouveau distinguée. Elle est arrivée deuxième au Trophée de la pâtisserie de Paris Ile-de-France, pour 4 pâtisseries : le Paris-Brest, l'éclair, la barquette aux marrons et la tartelette au citron. Cette dernière gourmandise est d'ailleurs arrivée première de sa catégorie.

Félicitations à Jean-Jacques et Koba ainsi que leur équipe.



Boulangerie ROBAC - 6 route de Meaux, 77 700 Serris - Tél. : 01 60 43 05 67

## Ils ont choisi Serris pour s'implanter

### COPYCAT STORE



Ouvert aux professionnels comme aux particuliers. Photocopies, flyers, reliures, plastification, plans, affiches, roll'up, xbanner, impression numérique tout support tout format.

Offres « Étudiants » et « Recherche d'emploi ».

**Adresse :** 15 avenue de Saria, 77 700 Serris (face au 14 bd Robert Thiboust)

**Horaires :** du lundi au samedi, 10 h 00-13 h 00 et 14 h 00-19 h 00

**Tél. :** 01 60 43 79 82

**Site :** [www.copycat-store.com](http://www.copycat-store.com)

**Courriel :** [contact@copycat-store.com](mailto:contact@copycat-store.com)

### CHEZ MEILING



Gourmet asiatique.

Nems, bœuf aux oignons, riz cantonais et plus encore. Spécialités chinoises et vietnamiennes fraîchement préparées chaque jour uniquement pour vous !

À déguster sur place ou à emporter.

**Adresse :** 15 avenue de Saria, 77 700 Serris

**Horaires :** du lundi au samedi, 11 h 00-14 h 30 et 18 h 30-22 h 00. Dimanche, 18 h 30-22 h 00

**Tél. :** 01 60 43 72 37

**Facebook :** [ChezMeiling](https://www.facebook.com/ChezMeiling)

### LÔRENCE COIFFURE & ESTHÉTIQUE



La passion de vous rendre belle et plus femme encore. Installez-vous dans un cadre agréable de 100 m<sup>2</sup>, où l'accueil et votre satisfaction sont notre priorité. Poussez notre porte et laissez vous guider par les conseils de nos professionnelles. Avec ou sans rendez-vous.

**Adresse :** Forum du Parc.

1 Bd Michaël Faraday, 77 700 Serris

**Horaires :** du lundi au samedi, 9 h 30-19 h 30 ; Fermé le mardi.

**Tél. :** 09 83 93 46 64

**Facebook :** [lorencecoiffureserris](https://www.facebook.com/lorencecoiffureserris)



# Première séance plénière du Conseil Municipal des Enfants

**S**amedi 25 mars, les petits élus Serrissiens ont eu leur première réunion plénière du Conseil Municipal des Enfants avec Monsieur le Maire, Philippe DESCROUET. Ils ont pu présenter leurs projets pour la ville autour de la propreté et de l'environnement, de la solidarité ou encore des loisirs (flow park). Un concours d'affiches dans les écoles

sera par exemple lancé prochainement avec pour thème le respect des civilités dans la ville.

Virginie HOARAU, adjointe au Maire déléguée à la Petite enfance et Micheline BARO, conseillère municipale, étaient présentes pour les guider pendant cette première séance.

Les enfants ont pu discuter avec le Maire

sur les sujets proposés. Une première étape qui les conduira par la suite à mener des actions concrètes au cours de leur mandat de jeunes élus !

Les élus du Conseil Municipal des Enfants feront leur première sortie officielle lors de la cérémonie du 8 mai et iront visiter l'Assemblée Nationale cette année.

## Diagnostic en marchant

Vous habitez place Thomas le Pilleur, bd du Champ du moulin, allée Tissandier, passages des Bénédictins, des Célestins et des Cordeliers, rue du Mail et la coulée verte ?

**Samedi 13 mai, baladez-vous avec vos élus dans votre quartier afin d'en relever les points forts et les points faibles.**

**Rendez-vous à la salle polyvalente Robert Doisneau (rue de l'Hermière) à 10 h 00.**

À l'issue du parcours, le verre de l'amitié vous sera proposé.

Renseignements : [monquartier@serris.fr](mailto:monquartier@serris.fr)



## Les Serrissiens ont la parole

### Réunions de quartiers

**Bourg :** vendredi 9 juin, à 19 h 30, au Poste de Police municipale.

**Centre urbain :** samedi 10 juin, à 10 h 00, à l'Hôtel de Ville.

*Conformément aux dispositions de la loi du 27 février 2002 dite de « démocratie de proximité », « Le Serrissien » ouvre ses colonnes à l'opposition municipale. Ces tribunes sont publiées sous leur responsabilité.*

### ENSEMBLE POUR SERRIS (MAJORITÉ)

Le budget 2017 a été voté le 27 mars et nous ne pouvons qu'être fiers de l'équilibre tenu, qui nous permettra de financer les investissements restants et de maintenir le niveau de services pour vous, Serrissiens, et nous tiendrons ce cap dans les prochaines années, en espérant que l'État ne se désengage pas de nouveau. Grâce à la bonne gestion des élus de la majorité, ce budget ambitieux nous permet de maintenir l'acquis et d'envisager l'avenir avec sérénité. Notre ambition : continuer à faire de Serris une ville moderne, tournée vers l'avenir tout en maintenant la qualité des projets futurs et où il fait bon vivre : un cadre de vie agréable, où l'identité des quartiers est maintenue, une priorité à la propreté, un RAM communal pour mieux accompagner nos assistantes maternelles et nos petits. Une année qui verra aboutir les investissements en cours : la fin du chantier de l'éclairage public, un local associatif dans le Centre Urbain, la vidéo protection, les journées à la plage pour tous, une saison culturelle riche en émotions et le premier marché aux fleurs qui se déroulera le 21 mai, pendant la brocante. Vous trouverez le détail de nos actions sur le nouveau site de la Ville : [serris.fr](http://serris.fr). Comme vous pouvez le constater, et contrairement aux dires de l'opposition « Nous Serrissiens » dans les précédents numéros du journal municipal, nous sommes toujours impliqués à 100 % et attentifs au bien-être de tous les habitants. Nous ne pouvons malheureusement pas en dire autant des membres de cette opposition qui brille uniquement par son absence lors des commissions, et par son silence lors des conseils municipaux !

### NOUS SERRISSIENS (MINORITÉ)

Lors de nos précédentes tribunes, nous avons évoqué les multiples difficultés rencontrées par notre Maire qui semble totalement dépassé par la charge de son mandat, ce qui se répercute, aujourd'hui même, directement sur le groupe majoritaire.

En effet, Madame Karine Paulus, conseillère municipale déléguée aux finances, a donné sa démission à notre Maire suite à des désaccords. Cette démission a eu lieu un peu avant le débat d'orientation budgétaire concernant le budget de 2017, avant le vote du budget de 2017 et avant l'adoption du bilan de 2016 (compte administratif) et du compte de gestion de 2016. C'est donc un symbole fort ! Un bilan 2016 peu flatteur puisque les dépenses de personnel représentent presque 61% des dépenses réelles de fonctionnement (54,5% pour les communes de notre strate), un nouvel emprunt de 3 000 000 € après deux hausses d'impôts, des dépenses abusives et des investissements inutiles, voir même la disparition de certains services.

Peu de temps après cet événement, c'est autour d'une autre élue du groupe majoritaire de donner sa démission. Il s'agit de Madame Jacquet-Rolfe, conseillère municipale déléguée à la culture. Là encore, tout un symbole ! A ce jour, c'est donc 3 élus au total qui ont été remplacés. Nous tenons donc tout particulièrement à saluer leur courage et leur travail.

Si notre Maire avait effectivement à cœur l'intérêt des Serrissiens et des finances de notre ville, il prendrait acte de cette situation et démissionnerait de ses fonctions.

### AGIR POUR VOUS (MINORITÉ)

**BUDGET DE SERRIS : LA MAJORITE MUNICIPALE PEUT MIEUX FAIRE !**

Au cours du débat d'orientation budgétaire le 6 mars dernier, notre groupe politique avait rappelé à la majorité ses propres engagements notamment en matière de développement culturel et en direction de notre jeunesse Serrissienne, ainsi que tous les projets budgétaires et non réalisés. A mi-mandat, force est de constater que les promesses de 2012 sont lointaines, tant en ce qui concerne l'amplification de l'action culturelle et de la création de lien intergénérationnel, que sur l'aide annoncée en faveur des projets de jeunes, permis, séjours, bureau info jeunesse, citoyenneté, nouvelle maison de jeunes en 2016 etc... Au contraire les structures d'accueil de jeunes et pré-ados sont fermées depuis plusieurs mois, même si on nous explique que c'est pour mieux les réorganiser. Le projet de budget qui était présenté, et qui n'est pour nous que la traduction financière d'une politique insuffisante, ne pouvait nous satisfaire. **Particulièrement lorsque la priorité semble être l'achat de deux terrains, ainsi que la coque de la pharmacie du bourg pour une valeur avoisinant les deux millions d'euros !** Malgré des points positifs que nous relevons, parmi lesquels, l'amélioration de l'éclairage public défaillant depuis des années et que nous n'avons cessé de dénoncer, et enfin la stabilité de la taxe locale d'habitation suite à deux augmentations, nous avons **VOTE CONTRE LE BUDGET**. Toutefois, on nous dit que nos critiques sont positives et sont entendues, nous resterons donc vigilants. A votre écoute et à votre service, [f.guerin@mairie-serris.net](mailto:f.guerin@mairie-serris.net) et [i.traore@serris.fr](mailto:i.traore@serris.fr)

**LUNDI 8 MAI, 11 H 30**

## COMMÉMORATION DU 8 MAI

Monument aux morts  
et parvis de l'Hôtel de Ville de Serris  
Dépôt de gerbes. Personnes en tenues  
d'époque. Véhicules militaires.



www.serris.fr

**DU 9 MAI AU 9 JUIN**

## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2017

4 Catégories vous sont proposées :

1. Maisons avec jardin très visible de la rue ;
2. Décors sur la voie publique (balcons, fenêtres, portes et murs fleuris) ;
3. Immeubles collectifs ;
4. Entreprises, usines et commerces, etc.

Inscription sur [www.serris.fr](http://www.serris.fr)

Vous pouvez aussi vous inscrire par courriel à l'adresse suivante :

[inscriptions@serris.fr](mailto:inscriptions@serris.fr)

ou par téléphone au 01 60 43 52 12.

**SAMEDI 13 MAI, 10 H 00-12 H 00**

## DIAGNOSTIC EN MARCHANT

Voir page 29.

**VENDREDI 12 MAI, 19 H 30**

## ASSOCIATION TOILE & MOI : SOIRÉE CARITATIVE

Hôtel de Ville

Exposition à l'Hôtel de Ville du 24 avril au 12 mai. Venez acheter des peintures au profit de l'association « En cadence », qui intervient auprès du service pédiatrique de l'Hôpital de Marne-la-Vallée.



**SAMEDI 13 MAI, 09 H 00 - 17 H 00**

## BOURSE AUX VÊTEMENTS

Salle polyvalente Jules Verne

Vêtements de saison « Printemps - Été » pour toute la famille, en bon état, propres et à la mode. Les articles de puériculture, sont acceptés, si possible avec une notice. Tél. : 07 70 96 60 54

Infos sur le site : [dansevaldeurope.fr](http://dansevaldeurope.fr)

**VENDREDI 19 MAI**

## QUARTIER EN FÊTE

Serris vous invite à organiser cet événement au sein de votre résidence, immeuble ou quartier.

Un kit spécial organisation sera disponible à l'Hôtel de Ville du 2 au 19 mai 2017.

**SAMEDI 20 MAI, 19 H 30**

## LA NUIT DE LA SAVATE BOXE FRANÇAISE

Gymnase Éric Tabarly

Combats de boxe française dont un tournoi de savate pro à 4.

Organisé par Serris Val d'Europe Savate Buvette sur place. Tarif en prévente : 10 €, Sur place : 15 € Places VIP : 30 €

**DIMANCHE 21 MAI, 9 H 00 - 18 H 00**

## FOIRE AUX GRENIERS ET MARCHÉ AUX FLEURS

Boulevard Robert Thiboust/ Places de Saria et du Pressoir,

Brocante, animation, jeux pour enfants, buvette. Inscriptions à l'Hôtel de Ville, les mercredis 3 et 10 mai (9 h 00-12 h 00 et 14 h 00-18 h 00) et les samedis 6 et 13 mai (9 h 00-12 h 00).

2, 4 ou 6 mètres par personne.

- Habitants de Serris : 4 € le mètre linéaire.
- Extérieurs : 7 € le mètre linéaire.
- Professionnels : 33 € le mètre linéaire.



**LUNDI 29 MAI, 20 H 30**

## CONSEIL MUNICIPAL

Hôtel de Ville de Serris

Les séances sont publiques.

